

UN CDDRA POUR L'HABITAT

Garantir l'équilibre social de l'habitat : un encouragement fort du CDDRA

• Proposer une assistance technique aux communes

Il s'agit de proposer une assistance technique aux élus en matière d'urbanisme et d'habitat : réglementation, procédures, aides disponibles, etc. notamment pour les communes les plus petites qui n'ont pas les compétences en interne.

Cette assistance est un accompagnement depuis la phase d'étude jusqu'aux phases plus opérationnelles : aide à la recherche de prestataires, négociation avec l'opérateur, montage du projet.

• Sensibiliser sur la finalité du logement aidé et sur les formes d'habitats intermédiaires

Promouvoir les opérations de logement social à travers des

actions de communication et d'animation complémentaires à celles initiées par les communes afin d'améliorer l'image du logement public et des logements plus économes en foncier, en énergie...

Un CDDRA pour animer, piloter, observer, partager, les domaines de l'habitat

• Articuler la politique de l'habitat avec les territoires voisins

L'échelle du bassin de vie dépasse largement les limites des Communautés de Communes du Canton de Rumilly et du Pays d'Alby. Il s'agit d'échanger à travers une conférence annuelle des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du grand bassin annécien sur les démarches et pratiques des autres territoires.

UN CDDRA POUR LES DÉPLACEMENTS

Dans l'Albanais, les déplacements en voiture connaissent une croissance continue puisqu'ils ont doublé en vingt ans. Il est par ailleurs extrêmement difficile de se déplacer sur le territoire sans véhicule.

L'objectif du CDDRA est donc de diversifier les modes de transports et de proposer des alternatives au « tout voiture ».

Pour ceci les actions suivantes sont programmées :

• Travailler au renforcement et à l'élargissement de l'offre de transport en commun existante

Cette offre ne représente pas à l'heure actuelle une alternative efficace à l'automobile. Il est prévu dans le cadre du CDDRA de promouvoir les services qui fonctionnent et d'améliorer les autres.

• Diversifier l'offre de transport en commun existante

Il est prévu de financer une étude sur la mise en place d'un service de Transport à la Demande (TAD). L'objectif est que l'ensemble des communes soient desservies pour permettre à tous les habitants de se déplacer au sein du territoire.

• Favoriser les modes de déplacements doux

La géographie de l'Albanais se prête à l'utilisation des modes de transports doux aussi bien dans une pratique de loisirs que professionnelle.

Cette action doit permettre d'étudier un schéma de déplacement doux et d'aménager de nouveaux itinéraires.



UN CDDRA POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le CDDRA va permettre au territoire de développer son attractivité et son identité économique à travers des actions de promotion, d'animation mais aussi de soutien à l'emploi et de consolidation du tissu local.

• **Promouvoir et animer le territoire** avec la création d'outils de promotion du territoire et le recrutement d'une personne chargée d'animer le tissu économique.

• **Développer des produits type « atelier relais » et « pépinière d'entreprises »** pour offrir un accueil de qualité aux créateurs d'entreprises et contribuer à la préservation de l'espace en rationalisant les bâtiments industriels.

• **Soutenir les créateurs et repreneurs d'entreprises** à travers une action commune avec le Bassin annécien et la plate-forme d'Initiative Locale « **Annecy Initiative** ».

• **Créer un équipement de haute technologie à destination des acteurs économiques** afin de faciliter leur accueil et leur orientation.

• **Mettre en place un observatoire des mutations économiques** qui sera un outil d'aide à la décision et d'anticipation pour les évolutions futures.

• **Accompagner les entreprises et leurs salariés sur l'emploi et les compétences** en favorisant la gestion des emplois et des compétences des entreprises et en développant les activités d'insertion par l'économie. Les actions sont portées par le **Comité d'Action Economique (CAE)** et des entreprises d'insertion.

• **Soutenir le commerce et l'artisanat** par le biais d'une Opération Rurale Collective (ORC) qui mobilisera les collectivités, mais aussi les artisans et les commerçants autour d'un projet partagé.

• Développer des services durables pour les entreprises et leurs salariés

Il s'agit de rendre le territoire attractif pour les entreprises et leurs salariés en leur proposant des services qui facilitent leur quotidien ou les aident à diminuer leurs charges par des actions collectives. Cette action est portée par le **CAE** dans le cadre de son projet « services durables aux entreprises ».



LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement touristique se décline selon deux orientations principales : la valorisation du réseau des sites existants et l'organisation et la structuration de l'offre touristique.

• **Renforcer les pôles existants** afin de les rendre encore plus attractifs : la base de loisirs de Rumilly, le projet « parcours et sentiers » à Alby sur Chéran et le site des Etangs et du Moulin de Crosagny.

• **Mener l'étude de faisabilité d'une piscine couverte inter-cantonale** afin de préciser les conditions de viabilité d'un tel équipement qui fait défaut sur le territoire.

• **Valoriser le patrimoine bâti** afin qu'il soit le support de circuits et itinéraires.

• **Développer l'hébergement touristique**, dans un souci de diversification et d'amélioration de la qualité de l'offre, en priorisant l'attribution des aides à des projets prenant en compte l'accessibilité et le Développement Durable.

• **Développer des produits de courts séjours**, notamment sur des phases d'étude et de communication.

Un projet durable pour votre territoire

LE PLAN STRATÉGIQUE AGRICULTURE DÉVELOPPEMENT RURAL : UNE STRATÉGIE EN TROIS OBJECTIFS

L'Albanais est un territoire rural préservé où l'agriculture tient une place très importante. Mais les pressions sont fortes sur ce secteur d'activités qu'il faut maintenir. Pour ceci, trois axes ont été retenus :

• Renforcer le potentiel économique de l'agriculture du territoire

Cet axe sera réalisé en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Haute-Savoie.

- En favorisant la diversification de l'agriculture, notamment vers les filières bio, afin que les agriculteurs puissent avoir plusieurs sources de revenus et être moins vulnérables face aux mutations et variations des cours.

- En pérennisant les outils de collecte et de transformation du territoire et en rendant ainsi les coopératives plus performantes. Les circuits de collecte seront rendus plus cohérents et le nombre de trajets par camion sera moins important.

- En encourageant les échanges fonciers en culture, dans un souci de diminution du nombre de déplacements sur les routes et afin de tenter de regrouper les centres d'exploitations.

• Améliorer la multi-fonctionnalité de l'espace

- En préservant les paysages boisés et en gérant leur ouverture au public. Certains de ces espaces sont une particularité de l'Albanais (châtaigneraies, vergers de

plein vent...), mais leur entretien est parfois rendu difficile par la multiplication des propriétaires ou le manque de savoir-faire, il est donc important de les préserver. De plus, ces espaces sont des lieux importants de détente pour les habitants du territoire et des territoires voisins, leur accessibilité doit être maintenue.

- En définissant des plans de gestion pour sauvegarder les prairies sèches qui sont des milieux fragiles et une originalité de nos paysages.

Un inventaire a été effectué lors du précédent CDRA.

• Améliorer la prise en compte du volet « énergie » dans la production agricole

En favorisant la production d'énergie dans la production agricole afin de diminuer l'impact environnemental et les coûts de production des exploitations agricoles. La chambre d'agriculture, en partenariat avec les partenaires spécialisés de la gestion des énergies, portera cette action.



Carte d'identité de l'Albanais

29 communes - 40 000 habitants - 26 700 ha - 2 cantons - 2 Communautés de Communes
Communauté de Communes du Canton de Rumilly et Communauté de Communes du Pays d'Alby

Structure porteuse du territoire :

Syndicat mixte Intercommunal pour la Gestion du contrat global et le développement de l'Albanais (SIGAL)

Immeuble Le Cheval Blanc - 1 Av. Gantin - BP 69 - 74 512 Rumilly Cedex

Tél : 04 50 01 87 00 - Fax : 04 50 01 87 01

sigal@albanais-haute-savoie.fr - www.albanais-haute-savoie.fr



Habitat



Déplacements



Développement économique



LE CDDRA

Pour accompagner chaque bassin de vie et d'emploi selon ses spécificités, le Conseil Régional a mis en œuvre les Contrats de Développement Durable Rhône-Alpes. Les CDDRA sont le moyen d'intervention contractuel que la Région propose aux territoires engagés dans un projet de développement local. La Région accompagne ainsi les politiques locales qui allient des aspects d'ordre économique, social et environnemental dans une perspective de développement durable.

Sur le territoire de l'Albanais, le CDDRA est géré par le SIGAL, syndicat mixte intercommunal associant les Communautés de Communes du Canton de Rumilly et du Pays d'Alby. Il a été signé entre le SIGAL et la Région Rhône-Alpes fin 2009, pour une durée de six ans.

Pour ce nouveau contrat, nous avons axé notre projet sur les principes suivants :

- ▶ Mettre en œuvre les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'Albanais
- ▶ Répondre aux trois enjeux prioritaires du territoire :
 - l'habitat pour maîtriser sa croissance et diversifier l'offre de logement,
 - les déplacements pour mieux les organiser et offrir des alternatives à la voiture,
 - le développement économique pour un territoire d'équilibre et de qualité de vie.